



POLITIQUE



Elections locales

Tchambakou Ayassor revoit ses estimations à la baisse

Dans l'attente des résultats des élections locales, les estimations se poursuivent. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Tchambakou Ayassor vient de donner ...

PAGE 3

ECONOMIE



Commerce et intégration sous régionale

Le Togo bon élève de la Cedeao, mais à quel prix ?

Pays le plus réformateur selon le dernier rapport Doing business de la Banque mondiale, le Togo est aussi l'un des pays de l'espace Cedeao qui appliquent à la lettre les recommandations de la Communauté. Ce qui n'est pas souvent le cas ...

PAGE 5

Nécessité d'une intégration sociale harmonieuse

Le gouvernement veut consolider ses liens avec la diaspora

PAGE 11

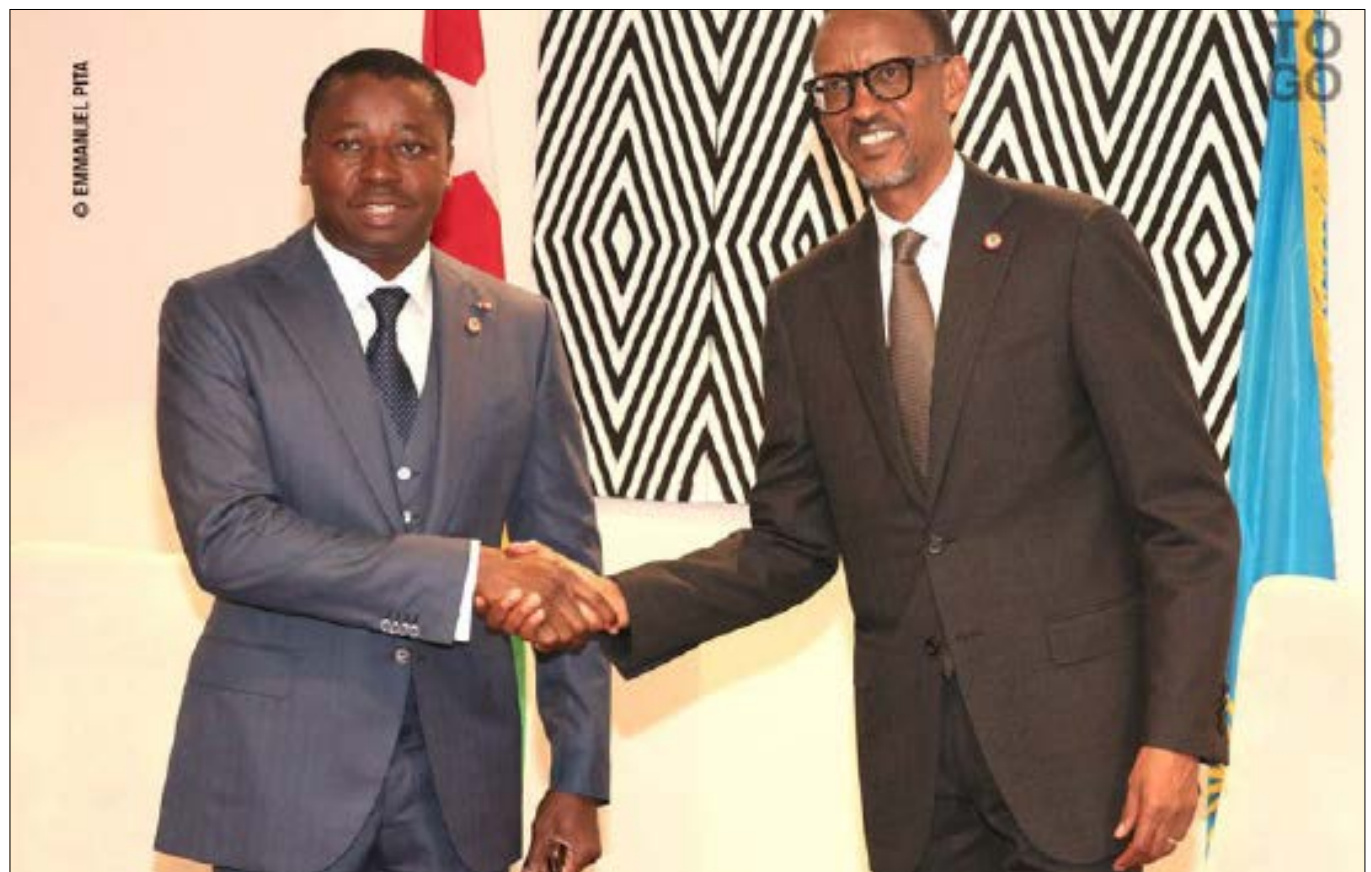
Portrait / Nathalie KPANTE

La jeune meneuse de l'agrobusiness

Au Togo, nombreuses sont les femmes entrepreneurs qui gèrent des affaires rentables dans le secteur agricole, malgré les obstacles. Nathalie Kpanté, fait partie du lot et s'intéresse au cacao. Cette femme dynamique et battante incarne le label « Choco Togo ». Zoom sur cette jeune dame qui porte haut le flambeau du « Chocolat made in Togo ».



PAGE 7



Diplomatie / 25ème anniversaire de la « libération » du Rwanda

Faure Gnassingbé prend part aux cérémonies ce matin à Kigali

« En provenance de Kinshasa (RDC) où il a effectué une brève visite de travail, le président Faure Gnassingbé est arrivé hier mercredi à Kigali où il assistera le 04 juillet à la célébration du 25ème anniversaire de la « Fête de la Libération » du Rwanda », annonce un communiqué de la présidence togolaise.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Elections municipales: La réponse du Net à la C14

C'est devenu une habitude, la très observatrice opposition togolaise (surtout la C14) ne manque, à la fin de chaque élection, de relever des velléités de fraudes et/ou d'irrégularités. Et comme on pouvait s'en douter, quelques jours après les nouvelles élections locales, la coordinatrice de la C14 n'a pas dérogé à la règle. Dans une note officielle, elle a déploré dans la commune d'Ogou 1, certaines irrégularités prétendument observées et auxquelles serait lié le Nouvel engagement togolais (Net). La réponse du parti de Gerry Taama ne s'est pas fait attendre. Plus les élections se succèdent, plus la C14 est méfiante vis-à-vis des actions du gouvernement, lesquelles ont tout de même le mérite d'être saluées à juste titre ...

PAGE 3





SOMMAIRE

Zone de libre-échange continental
Le Nigéria va signer l'accord



P4

Médias
La création du blog, une culture ?



P9

Transpiration excessive
Les raisons pour lesquelles
vos vêtements ne cessent de
mouiller



P10

Varicelle
Incubation, mode de
transmission et mesures
préventives



P10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

A la découverte de BROUVOU Adzoa, Bénéficiaire du Produit APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Tado, dans la préfecture de Moyen Mono pour partager avec vous les témoignages de BROUVOU Adzoa, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Retour sur le parcours de Dame Adzoa ...



BROUVOU Adzoa

Tado, préfecture du Moyen Mono, en parcourant cette préfecture de la Région des plateaux pour aller rendre visite à notre interlocutrice, une des innombrables

bénéficiaires des Produits du FNFI, c'est avec joie que nous remarquons un engouement et enthousiasme certains des femmes devant leurs étalages de tous ordres. Ce qui est le plus

surprenant et admirable, c'est le fait que chacun veuille se prendre en charge en réalisant une activité génératrice de revenus. Dans ce coin réputé pour ses activités commerciales,

plusieurs bénéficiaires des produits FNFI. En ce jour, c'est Dame BROUVOU Adzoa qui cristallise notre attention.

"Avec le soutien du FNFI grâce à son premier cycle de crédit " Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF), et l'aide de mon époux, j'ai réussi à me mettre à mon propre compte, à travers cette petite activité de vente d'ignames frites, communément appelé Koliko. Après plusieurs années sans activité génératrice de revenus fixe, il me fallait donc trouver une source de financement pour pouvoir réaliser mon rêve. Je me suis alors rapprochée de SPEC OIC, une institution de Microfinance partenaire du FNFI pour voir dans quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit pour pouvoir démarrer mon activité. Après avoir suivi toutes les étapes nécessaires auprès, non seulement de l'institution de microfinance, mais aussi auprès d'un Prestataire de Services Techniques, j'ai obtenu une première tranche de crédit de 30.000 F CFA. Cette somme m'a permis de pouvoir acheter quelques tas d'igname, une marmite pour friture, quelques litres d'huile, quelques assiettes ainsi que divers petits équipements pour pouvoir démarrer

la préparation et la vente d'ignames frites Et comme vous le savez, les débuts sont un tout petit peu difficile, car les gens ont besoin d'un peu de temps pour pouvoir se familiariser avec les nouvelles activités Mais aujourd'hui, je vous assure que l'activité évolue très bien et j'arrive à dégager des revenus pour pouvoir me prendre en charge.

Des témoignages comme celui de BROUVOU Adzoa font partie de ceux que l'on veut entendre car ils font partie de ceux qui sont stimulants et font cas d'école et permettent à plusieurs autres personnes de pouvoir s'en inspirer. Le courage et la détermination de notre interlocutrice a fini par payer. Aujourd'hui son activité est florissante et les revenus qu'elle dégagent lui permettent de faire face aux remboursements des crédits et à prendre en charge ses besoins ainsi que ceux de sa famille.

" Depuis que j'ai réussi à réaliser mon rêve, je me sens plus épanoui car j'arrive à me prendre en charge et à contribuer aux cotés de mon mari à la prise en charge des besoins de notre famille. Je n'éprouve aucune difficulté par rapport aux remboursements de crédit.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Plus de trente ans après les dernières, le gouvernement à travers les récentes élections locales, souhaite donner une opportunité aux communes de se développer à la base. Mais à quelques jours de l'officialisation des résultats, Mme Brigitte Adjamagbo (dans les mêmes convictions que Jean-Pierre Fabre, ex-chef de file de l'opposition) croit détecter l'existence d'un contentieux électoral auquel elle associe le Net, un autre parti de l'opposition.

Réfutation catégorique

« (...) Au mépris de toutes les règles de courtoisie et de bienséance, la coordinatrice de la C14 se permet de citer nommément notre parti, le Nouvel engagement togolais, comme étant associé à des manipulations des résultats dans la commune d'Ogou 1. Le Net est particulièrement surpris qu'une personne ayant exercé de si hautes fonctions dans notre pays ne prenne pas en compte les dispositions du code électoral traitant du contentieux électoral », a regretté le président

du parti accusé dans le communiqué. Pour lui, il n'en est rien qu'un acharnement pur et simple jonché de jalousie, le tout à l'arôme d'une adversité malsaine : « Le Net comprend aisément l'inconfort dans lequel se retrouve la tête de liste de la C14 dans l'Ogou 1 à l'idée qu'un jeune parti comme le nôtre fasse, au pire des cas (selon leurs propres compilations) jeu égal avec un regroupement de partis politiques dont la coordinatrice conduit la liste, ou au mieux des cas (selon les chiffres de nos compilations, qui sont d'ailleurs minorées par la

Commission électorale locale indépendante et dont nous étudions l'éventualité de recours) de bien meilleurs résultats ». Le Nouvel engagement togolais en a profité pour adresser un conseil plutôt moqueur à l'endroit du plaignant : « Le bon sens voudrait plutôt que la coordinatrice de la C14 aille rechercher les raisons de cet échec qui se profile, dans la défection des militants traditionnels de leur regroupement. La bataille des derniers de la classe n'a rien de respectable. Nous conseillons à la C14 de rester digne dans la défaite

(...)».

Il ne fait aucun doute que chacune des parties concernées cherche à tirer le drap de son côté. Cependant, le peuple togolais n'a que trop assisté à cette "comédie" politique qui n'est d'aucune utilité. Il est peut-être temps pour l'opposition de s'inscrire (positivement surtout) en lettres d'or dans l'histoire politique du pays au lieu de raconter à chaque celle que ces prédécesseurs et le gouvernement ont déjà écrite de forte lutte. C'est une question de patriotisme.

Augustin Akey (Stagiaire)

Diplomatie / 25ème anniversaire de la « libération » du Rwanda

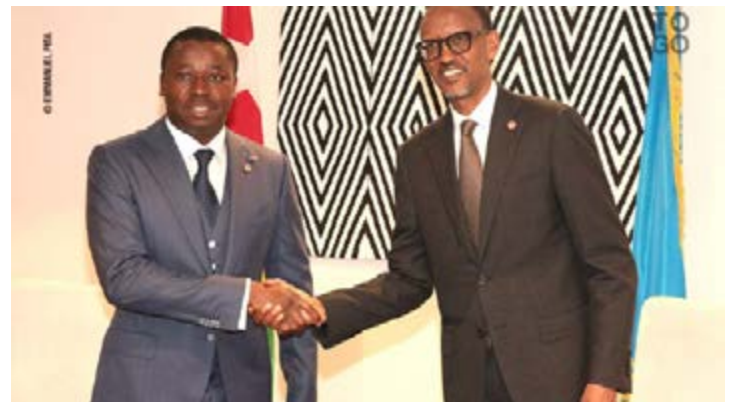
Faure Gnassingbé prend part aux cérémonies ce matin à Kigali

« En provenance de Kinshasa (RDC) où il a effectué une brève visite de travail, le président Faure Gnassingbé est arrivé hier mercredi à Kigali où il assistera le 04 juillet à la célébration du 25ème anniversaire de la « Fête de la Libération » du Rwanda », annonce un communiqué de la présidence togolaise.

L'événement placé cette année sous le thème « Ensemble nous prospérons », souligne l'importance de la question de l'Unité pour la nation rwandaise. La célébration sera marquée par un hommage aux victimes du génocide de 1994, des défilés militaires et civils et un important discours du

Président Kagame sur la paix et l'avenir de la nation. La « Fête de la Libération » a été instaurée au Rwanda en mémoire des victimes du génocide de 1994. Le Président Faure Gnassingbé saisira l'occasion pour transmettre ses chaleureuses félicitations à son homologue et au peuple rwandais tout entier, au

nom du peuple togolais. En marge des festivités, le chef de l'Etat aura un entretien avec le Président Kagame sur des questions d'ordre bilatéral et les problématiques de l'heure. Le Togo et le Rwanda entretiennent une coopération bilatérale dans plusieurs domaines. Le Rwanda a inspiré le Togo sur plusieurs projets. La



Faure Gnassingbé

Paul Kagame

création de l'Office togolais des recettes (OTR) fusion de la douane et des impôts ; le développement de

l'électrification au moyen de solutions hors-réseau, entre autres.

TM

Elections locales

Tchambakou Ayassor revoit ses estimations à la baisse

Dans l'attente des résultats des élections locales, les estimations se poursuivent. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Tchambakou Ayassor vient de donner de nouveaux chiffres en ce qui concerne le taux de participation. Il s'agit d'une réévaluation à la baisse par rapport aux chiffres communiqués le soir du scrutin.



Tchambakou Ayassor

À la fin du vote dimanche dernier, il était apparu qu'un nombre non négligeable de Togolais se sont déplacés pour aller élire leurs conseillers municipaux.

L'élection a suscité pas mal d'engouement déjà lors de la campagne. Peut-on alors sur cette base affirmer que le taux de participation était élevé ? Ou bien comme

le disent d'autres, que la participation est faible ?

Il n'y a que l'institution en charge de l'organisation et de la supervision des élections qui puisse situer tout le monde en donnant les chiffres exacts. C'est ainsi que lors de la nuit électorale au siège de la Ceni, le président Ayassor affirmait que le taux de participation devrait tourner autour de 60 à 65%. L'on a ensuite enregistré plusieurs réactions.

Il est vrai que ces chiffres étaient provisoires, mais les critiques fusaient de toutes parts. Une radio aussi importante que RFI dit ne pas savoir d'où

viennent ces chiffres. Elle affirme qu'il n'y a pas eu assez d'engouement pour cette élection. Mais encore une fois, il faut préciser que seule la Ceni est en mesure de donner les chiffres fiables et auxquels tout le monde devra se référer.

En attendant donc les résultats définitifs, Tchambakou Ayassor et son équipe reviennent sur les chiffres publiés il y a quelques jours. Dans un communiqué diffusé mardi dernier, le président de la Ceni a indiqué que le taux de participation provisoire aux élections locales du 30 juin tourne désormais autour de 50,5%. Si cela venait à être confirmé, cela voudrait dire qu'au moins la moitié des individus constituant le fichier électoral est allée voter.

Qu'est-ce qui est à la

base de ce revirement de situation ? Les critiques enregistrées ici et là sans oublier les déclarations d'un média comme RFI seraient-elles à la base de cette situation ? Ou plutôt le fait d'avoir avancé dans le processus de compilation des résultats a finalement permis à la Ceni de voir plus clair ? En tout cas, même la science n'est pas exacte à 100%.

Il arrive aux plus grandes institutions du monde de se tromper. Ce n'est donc pas surprenant que les choses se passent ainsi. Toutefois, la Ceni devrait éviter de communiquer des chiffres dans tous les sens et attendre d'avoir les vrais résultats afin de situer une fois de bon toute l'opinion nationale et internationale.

Edem Dadzie

RDC Fayulu propose un Haut conseil pour les réformes, Tshisekedi le renvoie au Parlement

Devant le constat amer de son échec à obtenir la présidence de la République congolaise, Martin Fayulu change de fusils d'épaule. L'opposant semble choisir désormais la voie de la tactique et de la raison, sans toutefois cacher ses ambitions qui restent les mêmes dans le fond. Pour celui qui continue de revendiquer sa victoire à la dernière présidentielle en RDC, un Haut Conseil national des réformes devra poser les bases consensuelles des institutions devant garantir les futures échéances électorales dans le pays. « Intéressant », répond le président Tshisekedi. Mais ces propositions devront être faites au Parlement, rétorque-t-il comme pour recadrer son adversaire.

La proposition circulait dans les milieux diplomatiques depuis un bout de temps déjà. Dans ce document de quelques pages, Martin Fayulu propose notamment la mise en place d'une institution dénommée « Haut Conseil national des réformes

institutionnelles » (HCNRI) qu'il va diriger pendant une période de douze à dix-huit mois, avant l'organisation d'élections générales. Pour lui, cette institution devrait réfléchir aux réformes à mener concernant la commission électorale, la Cour

constitutionnelle, la défense, la sécurité et les droits humains, pendant une période d'environ deux ans. Pendant ce temps, toujours d'après ce document, Félix Tshisekedi resterait à la tête du pays.

« Il fait une proposition, elle est peut-être intéressante, certes, mais je n'en vois pas l'utilité », tels sont les propos du président Tshisekedi face à cette proposition qu'il ramène d'ailleurs à l'expression manifeste de la démocratie dans le pays. « Nous sommes en démocratie, il a le droit de proposer des choses, mais nous avons aussi le droit de les accepter ou de les refuser. Ici, moi, je n'en



Martin Fayulu et Félix Tshisekedi

vois pas la peine, d'autant plus qu'on n'en a même pas discuté avec lui... Monsieur Fayulu est un élu du peuple. En allant au Parlement, il peut amener ce genre de chose».

Il est évident que cette proposition ne trouvera de suite favorable que par

le miracle d'une alliance parlementaire entre la majorité FCC de Kabila et la minorité de l'opposant. Et cela, dans le meilleur des cas, il va falloir discuter dans le fond de la faisabilité d'un tel projet, des réformes à entreprendre ainsi que les formats à adopter.

T.M.

Zone de libre-échange continental

Le Nigéria va signer l'accord

L'annonce a été faite mardi soir par la présidence nigériane, et sera officialisée lors du sommet de l'Union africaine qui se tient ce week-end à Niamey. Le pays était jusqu'à présent réticent à ce projet.



Muhammadu Buhari

Après des années de refus, le Nigeria a finalement annoncé qu'il signera l'accord de libre-échange continental (Zlec), lors du sommet de l'Union africaine qui aura lieu du 4 au 8 juillet à Niamey.

« Le Nigeria entrera dans la Zone de libre-échange continentale (Zlec) au prochain sommet extraordinaire de l'Union africaine à Niamey, au Niger », a fait savoir la présidence du Nigeria tard mardi soir sur son compte Twitter, une annonce surprise après des années de refus catégorique de faire partie de cette zone de libre-échange africaine.

Depuis des années, le pays le plus peuplé, qui est aussi la première économie du continent, se bat pour diversifier son appareil productif, ses filières

agricoles, manufacturières et industrielles. Traumatisé par la ruine de son industrie textile suite aux accords de l'OMC, au début des années 2000, le Nigeria est devenu un adepte du protectionnisme. Un adepte, mais non pas un intégriste.

Depuis un an, le président nigérian ne cesse de répéter qu'il veut s'assurer que la Zone de libre-échange continentale (Zlec) ne va pas ruiner ses entreprises. Des consultations ont été menées auprès des fédérations syndicales et du patronat afin d'évaluer les effets d'une ouverture des marchés aux produits africains. Mais surtout, le président nigérian a écouté ses pairs. Ils l'ont rassuré sur un certain nombre de points clés, notamment la possibilité de continuer à protéger certains biens et

marchandises jugés vitaux pour les intérêts nationaux.

De plus, la Zlec prévoit un temps d'adaptation allant de cinq à dix ans, ainsi que des garde-fous permettant d'éviter une déferlante de produits asiatiques déguisés en produits africains. À cet égard, l'une des tâches primordiales des dirigeants africains est de s'entendre sur la règle d'origine. À savoir quelle proportion d'intrants (d'éléments entrant dans un processus de production) africains est nécessaire pour estampiller le produit « Made in Africa » et donc l'exempter de droits de douane.

L'Érythrée, le Nigeria et son voisin le Bénin avaient pour l'instant refusé de signer cet accord entré en vigueur fin mai, en vue de l'émancipation économique du continent avec pour but d'augmenter le commerce intra-africain de 60% d'ici 2022.

Conformément à la vision de l'Agenda 2063, « l'Afrique que nous voulons » de l'UA, la ZLECA devrait couvrir un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars. Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la mise en œuvre de la ZLECA pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3% en éliminant les droits de douane à l'importation et le doubler si les obstacles non tarifaires sont réduits.

T.M.

Burkina-Faso / Procès du putsch manqué

8 accusés demandent la clémence

Depuis environ 16 mois, 84 accusés sont face au tribunal militaire de Ouagadougou dans le procès du putsch manqué de septembre 2015. Après les réquisitoires du parquet, les avocats de la défense ont entamé les plaidoiries pour leurs clients. Chacun demande l'acquittement pour « infractions non constituées ». Le parquet militaire a requis de 5 à 25 ans de prison ferme contre ces accusés. Ce mardi 2 juillet, huit militaires et civils ont demandé la clémence du tribunal.

Le sergent Amidou Pagbelem est poursuivi pour des faits de complicité d'attentat à la sûreté de l'État, meurtres, coups et blessures volontaires et dégradation volontaire aggravée de biens. Pour sa défense, il a soutenu n'avoir fait qu'obéir à ses supérieurs en participant à l'interruption des émissions de plusieurs stations de radio.

Plus tôt, son avocat, Me Ignace Tougma, avait plaidé l'acquittement et la relaxe pour ses clients. Selon lui, le sergent de l'ex-régiment de sécurité présidentielle (RSP) n'aurait fait qu'obéir aux ordres. « Il ne s'est jamais porté volontaire pour une mission, a-t-il déclaré devant le tribunal. N'écoutez pas l'opinion publique qui frappe à la porte de

cette salle... »

« Ce procès n'est pas celui de Blaise Compaoré, ni du RSP », a martelé de son côté Me Orokia Ouattara. L'avocate a dit espérer que le tribunal ne se baserait pas sur des suppositions pour condamner ses clients. « Il n'y a pas d'élément infractionnel significatif à retenir » contre eux, a-t-elle fait savoir, soulignant que des faits ont été « fabriqués pour maintenir ses clients dans la procédure ».

« Monsieur le Président, je suis allé juste réparer une moto. Je demande votre clémence, si cela constitue une faute », s'est défendu le sergent Yahya Guiré, mécanicien pour l'ancien régiment de sécurité présidentielle, après l'intervention de son avocate.

Rfr.fr

Commerce et intégration sous régionale

Le Togo bon élève de la Cedeao, mais à quel prix ?

Pays le plus réformateur selon le dernier rapport Doing business de la Banque mondiale, le Togo est aussi l'un des pays de l'espace Cedeao qui appliquent à la lettre les recommandations de la Communauté. Ce qui n'est pas souvent le cas de la plupart des autres pays qui mettent en place des dispositifs douaniers pour limiter l'accès des produits étrangers à leurs marchés.

Protectionnisme oblige, les pays plus grands producteurs de biens de consommation de la sous-région ouest africaine mettent souvent en place des règles à leurs frontières, afin de protéger leurs entrepreneurs contre la concurrence. Cela passe souvent par des tracasseries douanières assez compliquées ou des lois interdisant catégoriquement l'accès de certaines catégories de produits, même si ces dernières remplissent toutes les conditions d'hygiène et sécuritaires requises. Bien entendu, en dépit des idéaux

et des recommandations de la Cedeao qui prônent l'harmonisation des pratiques douanières et la libre circulation des personnes et des biens.

Plusieurs entrepreneurs togolais ont déjà dénoncé ces pratiques qui les empêchent d'exporter facilement vers certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Nigéria, pour ne citer que ces deux, qui sont par ailleurs les deux plus grands producteurs de produits manufacturiers de la sous-région. Clément Ahiale, directeur de Diamond Cement avait dénoncé il y a quelques années, le



Quelques produits manufacturiers de pays étrangers dans un marché à Lomé

blocage des ciments togolais aux frontières du Nigéria pendant plusieurs mois de tracasseries douanières, un temps d'attente qui peut durcir les paquets ciments et les rendre difficile leur commercialisation.

Pendant ce temps, renchérisait-il, le ciment du Nigéria avait accès sans trop de difficultés au marché togolais. Le directeur de la Société des Grands moulins du Togo (SGMT), Thomas Reynaud a,

à l'occasion d'une tournée de quelques ambassadeurs des pays de l'UE dans le cadre des préparatifs du Forum Togo -UE, exprimé les mêmes inquiétudes. Selon lui, le marché togolais est très ouvert aux produits étrangers qui bénéficient des avantages au niveau des douanes, alors que les pays comme la Côte d'Ivoire n'ont pratiquement laissé passer sur leur territoire que très peu (sinon aucun) de produits des pays de la sous-région. Même si l'industrie manufacturière n'est pas encore développée au Togo comme c'est le cas au Nigéria par exemple, le pays gagnerait beaucoup à mettre également en place des mesures protectrices en faveur de ses entreprises. Par ce moyen, il encouragerait le développement du made in Togo qui est encore à l'étape embryonnaire.

Rachidou Zakari

Oragroup

Le capital de la banque panafricaine en hausse

Investir dans l'extension de son réseau et des services à la clientèle et dans la banque digitale, accroître la notoriété du Groupe auprès de la communauté financière et du grand public, sont quelques-uns des objectifs que le groupe Oragroup cherche à atteindre parallèlement aux bonnes performances qu'il enregistre depuis quelque temps.

Après avoir effectué la plus grosse introduction de l'histoire de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) en avril dernier, le Groupe augmente son capital à 69, 415 milliards FCFA. Ce capital est divisé 69 415 031 actions d'un nominal de 1 000 FCFA entièrement libérées.

En 2017, le produit net bancaire

d'Oragroup s'élevait à 108 milliards FCFA. Et son résultat net à 21,97 milliards FCFA la même année. En 2018, Oragroup a enregistré un résultat net de 29,77 milliards FCFA, soit une croissance de 35% par rapport à 2017. Alors que son produit net bancaire s'élevait à 108 milliards FCFA en 2017. Le produit net bancaire du groupe était en hausse de



17,38%.

On retient également le succès de l'offre publique de vente (OPV) du groupe souscrit à 100% du 29 octobre

au 22 novembre 2018. L'OPV comprenait l'émission de 6 097 561 nouvelles actions par augmentation de capital et la cession de 7 785 445 actions

existantes sur le marché secondaire, au prix de 4 100 FCFA l'action. Cela représente un montant de 56,92 milliards FCFA (86 millions d'euros) levé sur le marché financier régional.

A l'horizon 2022, Oragroup veut atteindre une croissance moyenne de 18,3% de son produit net bancaire et un coefficient d'exploitation sous la barre des 50%.

La banque panafricaine dont le siège se trouve à Lomé est présente dans 12 pays d'Afrique de l'ouest et centrale et dans quatre zones monétaires : Uemoa, Cemac, Guinée Conakry et Mauritanie.

Félix Tagba

Commerce extérieur

Les exportations ont apporté 450 947,3 millions CFA au Togo en 2016

Le rapport sur le commerce extérieur de l'Uemoa en 2017 de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a classé le Togo parmi les pays qui effectuent plus d'exportations diversifiées dans l'espace communautaire africain. Un classement qui ne constitue qu'une partie des échanges commerciaux du Togo. L'analyse des exportations, en passant par les importations pour aboutir aux échanges directs, montre que depuis 2012, le Togo exporte plus vers l'Afrique et moins dans les autres continents. Les importations togolaises proviennent davantage de l'Asie au détriment de l'Europe. Les preuves sont contenues dans le rapport 2017 de la surveillance commerciale au Togo du ministère du Commerce.

En 2016, les importations de marchandises du Togo s'élevaient à 1 086 999,8 millions de FCFA, en progression de 5,9% par rapport à 2015. Les exportations sont globalement passées de 420 213,9 millions de FCFA en 2015 à 450 947,3 millions de FCFA traduisant une augmentation

de 7,3%. Les échanges intracommunautaires ont aussi progressé. Les importations intracommunautaires valent 57 993,0 millions de FCFA en 2016 en augmentation de 21,1% par rapport à 2015. Les exportations intracommunautaires s'élevaient à 243 603,9 millions

de FCFA enregistrant une progression de 19,4% par rapport 2015.

Le principal fournisseur du Togo au sein de l'Uemoa est la Côte d'Ivoire. Les importations des produits ivoiriens s'élevaient à 31,7 milliards de FCFA en 2016 en augmentation de 25,4% par rapport à 2015. Les autres



Kodzo Adedze, ministre togolais du Commerce

fournisseurs secondaires sont le Sénégal, le Bénin et la Guinée-Bissau. En 2016, plus de la moitié des importations intracommunautaires du Togo ont été faites par la Côte d'Ivoire (54,7%). La Côte d'Ivoire est suivie par

le Sénégal (15,3%), le Bénin (14,4%), la Guinée Bissau (10,9%) et le Burkina Faso (4,4%).

Les principaux produits de l'Union importés sont les « huiles non brutes de...

Suite à la page 11

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE



CENI - TOGO



**ELECTIONS DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

**FÉLICITER LE VAINQUEUR
C'EST UN ACTE DE GRANDEUR !
NON A DES **CONTESTATIONS**
VIOLENTES !**



#ElectionsTg2019

TOGOLAIS VIENS, BÂTISSONS LA CITÉ

Nathalie KPANTE

La jeune meneuse de l'agrobusiness

Au Togo, nombreuses sont les femmes entrepreneurs qui gèrent des affaires rentables dans le secteur agricole, malgré les obstacles. Nathalie Kpanté, fait partie du lot et s'intéresse au cacao. Cette femme dynamique et battante incarne le label « Choco Togo ». Zoom sur cette jeune dame qui porte haut le flambeau du « Chocolat made in Togo ».



Nathalie KPANTE

Femme entrepreneuse et passionnée, Nathalie Kpanté s'illustre comme l'entrepreneuse modèle pour la jeunesse de son pays. C'est avec fierté et passion qu'elle porte cette responsabilité. Son activité principale, produire du chocolat à partir de la fève de Cacao cultivé au Togo, lui a permis de se tailler une place, pas des moindres, dans le secteur de l'Agrobusiness au Togo. Pourtant, rien ne l'y

prédestinait.

Le déclic

Titulaire de deux licences, d'une part, en sociologie et d'autre en gestion de projets et passation de marchés, Nathalie, s'intéresse à la transformation du chocolat à l'issue d'une formation en production de chocolat en terre italienne financée par l'Union Européenne. De retour de sa formation, elle s'engage à mettre en pratique

ce qu'elle a appris après un sondage dans le domaine. « J'ai fait une petite enquête dans le domaine et me suis rendue compte que le terrain était vierge au Togo. J'étais étonnée de découvrir que les cacaoculteurs eux-mêmes ne connaissaient même pas le chocolat, ils exportaient toutes leurs productions... », relate Nathalie Kpanté. Ce fut le déclic !

Au lieu de les exploiter, la jeune fille a eu l'ingénieuse idée de réunir tous ceux qui interviennent dans la chaîne de culture du cacao au sein d'une coopérative pour les former à la transformation et la commercialisation du chocolat.

Déterminée et persévérante, la jeune entrepreneuse se lance à fond dans ce projet innovant, « Je n'ai jamais eu peur d'échouer, malgré les difficultés », confie-t-elle. « Il y a eu des périodes de découragement, de lassitude pendant lesquelles l'horizon était noir surtout face aux factures à payer, la gestion humaine (surtout que c'était une coopérative), la pression du travail, les défis du marché, les attentes du client...J'étais tentée d'abandonner certaines fois », avoue Nathalie. Mais cette entrepreneuse dit avoir puiser sa force, de son équipe qui la soutenait, de ses proches qui la conseillaient, et de ces personnes qui l'encourageaient incessamment. « J'ai dû faire face à deux challenges celui d'être entrepreneuse et femme entrepreneuse », reconnaît-elle.

D'un autre côté, concilier la vie professionnelle et la vie familiale, comme pour la plupart des femmes modèles n'a pas été chose aisée pour cette entrepreneuse. Mais par « le travail et le dépassement du soi », Mme Kpanté a su imposer « Choco Togo » sur le marché africain et mondial. C'est d'ailleurs ce que Nathalie invite les jeunes à faire. « L'entrepreneuriat, c'est du travail et des sacrifices », lance-t-elle à ceux qui souhaitent lui emboîter le pas.

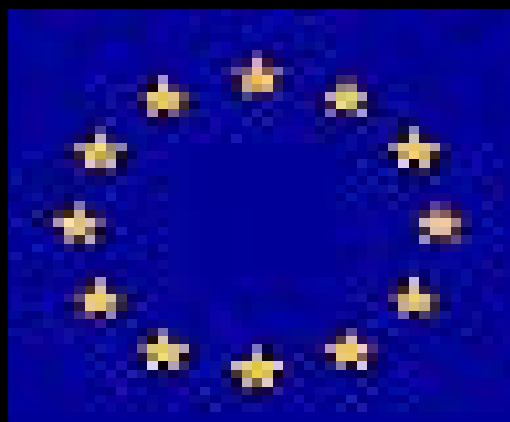
De la nécessité de redéfinir les bases de l'éducation

Si on lui offrait une baguette magique, celle que sa famille prédestinait à une carrière de médecin, s'empresse de répondre : « J'allais révolutionner le monde de l'éducation de manière à inculquer les BA-BA de l'entrepreneuriat aux enfants scolarisés dès le cours préparatoire ! ».

Pour Nathalie, tout devrait partir de là, si on veut lutter contre le chômage et éduquer les jeunes à l'entrepreneuriat. La jeune femme ambitieuse ouvrir d'autres entreprises dans le secteur de l'Agrobusiness. 2019 verra d'ailleurs la concrétisation de l'un de ses projets dans ce sens. « Avec Dieu nous ferons des exploits », argue Nathalie pour se redonner courage. C'est de cette phrase que l'entrepreneuse togolaise dit puiser sa force et son inspiration, en souvenir de tous ceux qui dans la bible, ont gagné des batailles en ayant leur foi en Dieu et leur volonté de réussir.

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Méditation

Il était une fois un roi qui avait 10 chiens méchants. Il les utilisait pour torturer et manger tous les ministres qui commettaient des erreurs. Une fois, un de ses ministres a donné une opinion contraire que le roi n'aimait pas du tout ... Alors il a ordonné que le ministre soit jeté aux chiens. Alors, le ministre a dit : "je vous ai servi 10 années et vous me faites cela ? S'il vous plaît donnez-moi 10 jours avant de me jeter aux chiens ! " Alors le roi accepta... Pour ces 10 jours, le ministre est allé chez le gardien des chiens et lui a dit qu'il veut servir les chiens pour les 10 jours suivants... Le gardien a hésité ... Mais il accepta ... Ainsi, le ministre a commencé à nourrir les chiens, les nettoyait, les lavait, en leur fournissant toutes sortes de confort. Alors, quand le terme des 10 jours arriva, le roi ordonna que le ministre soit jeté aux chiens pour sa punition. Mais quand il fut jeté, tout le monde fut étonné de ce qu'ils virent ... Ils ont vu les chiens lécher les pieds du ministre ! Le roi déconcerté par ce qu'il a vu ... dit : « qu'est-il arrivé aux chiens ? !!! "Le ministre a ensuite répondu : « J'ai servi les chiens pendant 10 jours et ils n'ont pas oublié mon service ... Pourtant, je vous ai servi pendant 10 ans et vous avez oublié tout à la première erreur "...

Alors le roi a réalisé son erreur et a ordonné la liberté au ministre. C'est un cadeau à tous ceux qui oublient le bon dans les autres dès qu'un problème se pose. N'effacez pas l'histoire qui est remplie de bon à cause d'un petit incident que vous n'avez pas aimé !

Bonne méditation...

Histoire

Une femme enceinte était assise sous un arbre très assoiffé et elle avait besoin d'eau mais il n'y avait pas d'eau. Soudainement elle a vu quelques gouttes d'eau dégoulinant de l'arbre. Elle a pris une tasse et a commencé à tapoter les gouttes. Quand l'eau a atteint la moitié de la tasse et qu'elle était prête à boire, un oiseau est venu et a renversé la tasse pour que l'eau soit renversée. C'est arrivé trois fois et la femme s'est sentie très mal. Elle a pris une pierre et a tué l'oiseau.

Après la mort de l'oiseau, elle a vu un grand serpent descendre de l'arbre. Alors elle a découvert que ce qu'elle voulait boire n'était pas vraiment de l'eau mais du poison. Elle se sentait tellement coupable qu'elle avait tué l'oiseau qui lui avait sauvé la vie.

Parfois, Dieu est comme cet oiseau pour nous. Il sait quand nous sommes sur le point de prendre du poison mais nous devenons si amers avec lui quand il essaie de nous aider. Peut-être que tu pensais que l'eau était du poison. Laisse tomber la douleur parce qu'il y a quelque chose de mieux pour toi.

Tenez les mains du Seigneur et continuez à le suivre. Il ne te laissera pas souffrir la honte dans la vie.

Prenez juste 2 secondes de votre temps et dites "MERCI SEIGNEUR" pour les bonnes choses qu'il vous fait tous les jours

Photo du jour



Donnez une légende à la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 222165 49
 BON PASTEUR AV. LIBÉRATION 22211367
 CRISTAL BD H. BOIGNY 22 20 90 91
 CHATEAU D'EAU BE 22 21 57 51
 PORT FACE H.SARAKAWA 22 27 61 88
 MAIRIE FACE MAIRIE 22 21 26 39
 ST KISITO BD. DE LA KARA 22 21 99 63
 AVE MARIA CHU TOKOIN 22 22 33 01
 PROSPERITE (DPJ) 23 38 84 25
 PEUPLE NUKAFU 22 26 84 22
 GBEZE BD JEAN PAUL II 22 26 32 61
 NOTRE DAME HEDZRANAWOE 96329751
 KOUESSAN KEGUÉ 96 80 10 01
 UNION BE KPOTA 22 27 71 64
 O GRAIN D'OR ZORROBAR 22 70 06 90
 CITE BD. DU 30 AOÛT 22 25 01 25
 BESDA ADIDOGOMÉ 22 51 05 29
 EPIPHANIA ADIDOGOME 70 40 10 52
 CONSEIL SAGBADO LOGOTE 702156 53
 NATION TOTSI 22 25 99 65
 DELALI CACAVELI 22 25 06 90
 VERTE KLIKAMÈ 22 25 03 26
 LAUS DEO LÉO 2000 22 25 15 05
 ARC-EN-CIEL AGOÈ 70 42 50 00
 DE LA VICTOIRE WÉSSOMÉ 70 45 74 92
 SATIS AGOÈ-LOGOPÉ 70 44 85 17
 ST ESPRIT KÉGUÉ 70 40 29 06
 ST MICHEL AGOENYIVÉ 22 51 70 22
 EXCELLENCE AGOE 22 51 77 87
 VERSEAU BAGUIDA 22 27 34 53
 HYGEA BAGUIDA 99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Médias

La création du blog, une culture ?

A l'ère du numérique où le monde se résume en un village planétaire, le blog tend à devenir aujourd'hui un média incontournable. Pensé comme un site internet, cependant, le blog a quelques particularités. Les jeunes en font surtout un outil pour véhiculer leurs expériences, savoir-faire ou encore se prononcer sur un sujet donné. Le blog est tellement en évolution ces temps-ci qu'on a l'impression de faire face à toute une culture.



Les blogueurs pullulent. La création du blog paraît aujourd'hui comme une nécessité, peu importe le domaine d'activité dans lequel l'on exerce. Désignant tout moyen de distribution de diffusion ou de communication, de

documents ou de messages, le média, est à présent à la portée de tous.

A la différence d'un site internet, le blog n'est pas purement commercial. Le blog veut qu'on publie des informations d'actualité et aussi régulièrement au cours du temps.

Dans le cas d'une entreprise, le blog est un complément de son site internet.

Contrairement aux médias traditionnels comme la presse écrite, la création d'un blog est à moindre coût. Et, le contenu d'un blog est accessible à un nombre considérable

de personnes.

Il est évident que plusieurs raisons sont à la base de la création d'un blog. A la différence d'un journaliste, le blogueur publie des articles personnels, succincts, rendant compte d'une actualité autour d'un sujet donné ou d'une profession.

En effet, un blog n'est ni un site internet ni une presse en ligne. Par contre, un blog est considéré comme un média moderne puisqu'il permet de diffuser et de communiquer autour d'un sujet d'actualité.

Néanmoins, le blog permet aux journalistes d'être plus visibles sur internet. Dans ce cas, le journaliste porte sa casquette de journaliste sur son blog en publiant des articles sans aucune partialité dans le traitement des informations.

Aussi pourrait-on être à la fois journaliste et blogueur parce que la création d'un blog part d'une passion d'écriture et également de l'envie de donner ses points de vue sur des questions.

Mondoblog, bienvenue dans le monde des blogueurs

Le concours « Mondoblog » a révélé beaucoup de blogueurs à travers le monde. A l'issue de cette compétition, des blogueurs et blogueuses sont sélectionnés pour être formés à la conception éditoriale et à la gestion technique de leur blog. Mondoblog est consacré à l'actualité des blogs et des blogueurs francophones dans le monde entier. Tous les ans, 150 blogueurs sont choisis pour faire partie de la communauté Mondoblog. Mondoblog est une plateforme internationale qui a révélé et continue de faire la promotion de beaucoup de jeunes blogueurs.

Au Togo, plusieurs jeunes font partie de la communauté de Mondoblog, notamment, Guillaume Djondo, Aphtal Cissé. Bien que le blog commence à devenir une culture, il n'est pas encore vraiment vulgarisé dans le pays. Les jeunes en créent, mais rares sont ceux qui l'alimentent avec de bons contenus en temps réel.

Nadia Edodji

Lire

« Nana » d'Emile Zola. Ed Beq, Collection à tous les vents. Pp 51-53

« ...À l'autre bout de la salle, la nuque appuyée contre le cadre d'une glace, une fille de dix-huit ans au plus se tenait immobile devant un verre vide, comme engourdie par une longue et vaine attente. Sous les frisures naturelles de ses beaux cheveux cendrés, elle avait une figure de vierge aux yeux de velours, doux et candides ; et elle portait une robe de soie verte déteinte, avec un chapeau rond que des gifles

avaient défoncé. La fraîcheur de la nuit la rendait toute blanche. Tiens, voilà Satin, murmura Fauchery en l'apercevant. La Faloise le questionna. Oh ! une rouleuse du boulevard, rien du tout. Mais elle était si voyou, qu'on s'amusait à la faire causer. Et le journaliste, haussant la voix : Que fais-tu donc là, Satin ? Je m'emmerde, répondit Satin tranquillement, sans bouger. Les quatre hommes, charmés, se mirent à rire. Mignon assurait qu'on n'avait pas besoin de se presser ; il fallait vingt minutes pour poser le décor du troisième acte. Mais les deux cousins, qui

avaient bu leur bière, voulurent remonter ; le froid les prenait. Alors, Mignon, resté seul avec Steiner, s'accouda, lui parla dans la figure. Hein ? c'est entendu, nous irons chez elle, je vous présenterai... Vous savez, c'est entre nous, ma femme n'a pas besoin de savoir. Revenus à leurs places, Fauchery et la Faloise remarquèrent aux secondes loges une jolie femme, mise avec modestie. Elle était en compagnie d'un monsieur d'air sérieux, un chef de bureau au ministère de l'Intérieur, que la Faloise connaissait, pour l'avoir rencontré chez les Muffat. Quant à Fauchery, il croyait

qu'elle se nommait madame Robert : une femme honnête qui avait un amant, pas plus, et toujours un homme respectable. Mais ils durent se tourner. Dagenet leur souriait. Maintenant que Nana avait réussi, il ne se cachait plus, il venait de triompher dans les couloirs. À son côté, le jeune échappé de collège n'avait pas quitté son fauteuil, dans la stupeur d'admiration où Nana le plongeait. C'était ça, c'était la femme ; et il devenait très rouge, il mettait et retirait machinalement ses gants. Puis, comme son voisin avait causé de Nana, il osa l'interroger. Pardon,

monsieur, cette dame qui joue, est-ce que vous la connaissez ? Oui, un peu, murmura Dagenet, surpris et hésitant. Alors, vous savez son adresse ? La question tombait si crûment, adressée à lui, qu'il eut envie de répondre par une gifle. Non, dit-il d'un ton sec. Et il tourna le dos. Le blondin comprit qu'il venait de commettre quelque inconvenance ; il rougit davantage et resta effaré. On frappait les trois coups, des ouvreuses s'entêtaient à rendre les vêtements, chargées de pelisses et de paletots, au milieu du monde qui rentrait... »

Transpiration excessive

Les raisons pour lesquelles vos vêtements ne cessent de mouiller

Tout Homme en bonne santé transpire forcément dans certaines conditions. Mais lorsque cela devient excessif et pour un rien du tout, il faut sérieusement s'y intéresser.

La transpiration n'est pas une mauvaise chose. C'est un processus tout à fait normal du corps qui aide à réguler sa température. Quand il se réchauffe, il évacue la chaleur par la peau. La sueur, composée principalement d'eau, s'évapore et refroidit ainsi l'organisme.

Plus le corps est chaud à cause du stress, de l'exercice ou de la météo, plus il transpire. Les nerfs peuvent également déclencher la production de sueur. C'est pourquoi nous avons les paumes moites lors d'un entretien d'embauche ou d'un premier rendez-vous. La quantité de sueur varie d'une personne à l'autre en fonction de son ADN.

Les gènes déterminent le nombre de glandes

sudoripares. Mais avoir un grand nombre de ces glandes ne signifie pas nécessairement que la quantité de transpiration sera forcément excessive. Des personnes ayant peu de glandes sudoripares peuvent produire autant de transpiration que celles qui en ont plus. Voici les raisons médicales qui pourraient expliquer cette situation.

Médicaments

Certains traitements y compris des antibiotiques, des hypotenseurs, plusieurs médicaments psychiatriques et même des suppléments en vente libre, peuvent stimuler la transpiration lorsque vous ne faites pas d'efforts. Vérifiez la liste des effets secondaires et discutez-en avec votre pharmacien et médecin traitant si vous avez un doute.

Hyperactivité thyroïdienne
Si cette petite glande en forme de papillon dans votre cou produit des niveaux élevés de l'hormone thyroxine, votre métabolisme est stimulé, et le corps se met à transpirer. Si vous soupçonnez qu'un problème thyroïdien est à l'origine de votre transpiration, surveillez les éventuels autres symptômes et prenez rendez-vous avec votre médecin.

Une maladie chronique

Les maladies cardiaques et pulmonaires, ainsi que plusieurs types de cancer peuvent également provoquer une transpiration excessive. Mais ce symptôme ne sera probablement pas le premier à être remarqué si vous souffrez de ces maladies.



Un homme souffrant de transpiration excessive

Hyperhidrose

Le diagnostic médical le plus courant en cas de transpiration excessive est l'hyperhidrose, un dysfonctionnement du système nerveux central. Des millions de personnes souffrent de cette maladie qui affecte généralement les mains, les pieds, les aisselles et le visage.

Le stress et la nervosité

peuvent aggraver le problème. Ses symptômes sont : des mains mouillées, des pieds qui glissent dans les chaussures au point où le quotidien de la personne est affecté par ce problème. Si vous êtes concerné, consultez un médecin qui pourra proposer des solutions adaptées.

Edem Dadzie

Source : santé-magazine

Varicelle

Incubation, mode de transmission et mesures préventives

La varicelle est une maladie infectieuse, éruptive, très contagieuse qui est due à un virus de la famille des herpès. On peut contaminer son entourage avant l'apparition des premiers symptômes. Dans cet article, vous découvrirez sa durée d'incubation, le mode de contamination et l'attitude à adopter en cas de suspicion.



Un enfant atteint de varicelle

Tout débute par une période « muette » d'incubation (intervalle s'écoulant entre le contact avec le virus et l'apparition de la maladie). Silencieuse, sans manifestation apparente, la maladie s'installe. L'incubation dure entre deux à trois semaines pendant lesquelles il n'y a aucun signe particulier avant l'apparition des boutons.

Pourtant, 24 ou 48h avant

cette première éruption, la personne infectée est, sans le savoir, déjà contagieuse pour son entourage. Une contagiosité maximale qui prend fin lorsque les vésicules se dessèchent et forment des croûtes, une semaine environ après le début de l'éruption cutanée.

Comment se transmet le virus de la varicelle ?

Le virus de la varicelle ne se propage que d'un individu à un autre et se transmet

essentiellement par voie aérienne. Cela peut être par inhalation de gouttelettes de salives émises par une personne infectée (toux, éternuements etc...). Le virus pénètre ensuite rapidement dans les voies respiratoires.

Il suffit parfois de rester une heure dans la même pièce qu'une personne infectée pour attraper la maladie, si l'on n'est pas immunisé. On peut aussi plus rarement

être contaminé par contact direct avec les lésions vésiculeuses. Il faudrait pour cela avoir touché les boutons infectés, puis avoir porté la main à son nez ou à sa bouche.

L'immunité acquise est absolue chez l'enfant. Il ne présentera pas deux fois la varicelle. Mais le virus est toujours présent dans le corps et quand l'immunité baisse il peut à l'âge adulte, se réactiver sous la forme d'un zona.

Comment protéger l'entourage contre la contagion ?

En cas de suspicion de varicelle dans votre entourage, il faut faire en sorte de prévenir et d'éloigner les personnes à risque comme les femmes enceintes immunodéprimées (patients greffés, sous chimiothérapie). Il faut aussi prévenir l'école ou la crèche et l'enfant sera gardé à la maison jusqu'à ce que les croûtes soient bien sèches. L'adulte doit être aussi mis à l'écart le temps de la maladie pour éviter de contaminer des collègues. Ce sont des mesures à prendre de façon bienveillante tout en

les expliquant au patient. Ce dernier doit aussi collaborer pleinement pour éviter à ses proches et amis d'être contaminés. La varicelle est en effet considérée comme la plus contagieuse des maladies contagieuses. Seuls le vaccin et l'immunité naturelle développée après la première manifestation de la maladie permettent de rester à l'abri.

Pour savoir si l'on a eu la varicelle dans l'enfance, il suffit de faire une prise de sang (sérologie) afin de vérifier s'il existe ou non des anticorps contre la maladie. Mais très souvent c'est un épisode de la vie que l'on n'oublie pas, et qui est d'ailleurs raconté d'année en année.

En ce qui concerne le vaccin, il s'adresse à certaines personnes qui n'ont jamais contracté la maladie et dont la sérologie est négative : adolescents à partir de 12 ans, femmes ayant un projet de grossesse, personnes en contact étroit avec des personnes immunodéprimées.

E. Dadzie

Source : santé-magazine

Nécessité d'une intégration sociale harmonieuse

Le gouvernement veut consolider ses liens avec la diaspora

Selon Le Petit Robert 2004, est citoyen « celui qui appartient à une cité, en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants ». Cette définition, bien que juste, est tout de même peu loquace sur le cas des personnes nées sur un territoire mais vivant sur un autre. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement togolais n'est pas discriminatoire sur la question et ne ménage aucun effort pour les intégrer au processus de développement national. Trois mois après la présentation de la feuille de route, le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur a tenu hier à l'hôtel de Sarakawa une cérémonie de lancement du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE).



Le ministre Robert Dussey

« La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion. L'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie », c'est par ces mots extraits de l'ouvrage "Pensées" de Blaise Pascal que le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey a entamé son discours d'ouverture. A l'entame de ses propos, le ministre a exposé les raisons qui ont sous-tendu la création d'un conseil de ce genre : « Ce projet traduit l'ambition de Faure Gnassingbé à travailler main dans la main avec la diaspora. Il vise à fédérer tous les Togolais d'ici et d'ailleurs autour d'un regroupement et permettra de traiter multilatéralement

toutes les questions d'ordre commun ». Le professeur Dussey a toutefois pris le soin de rappeler que « le HCTE ne sera relié à aucune formation politique, à aucune obédience confessionnelle ou religieuse ».

L'autre exposant, M. Safiou Radji, expert diaspora au ministère a justifié la création d'un tel conseil par les difficultés récurrentes de la diaspora à s'exprimer et à apporter une contribution à part égale avec les citoyens résidant sur la terre de nos aïeux. Il a alors décortiqué tous les onglets ainsi que les volets de la plateforme qui servira à élire les principaux délégués des citoyens togolais dans le ou les pays dans

lesquels ils résident. Au Total, 77 délégués seront élus (45 en Afrique, 19 en Europe, 7 en Asie et 6 en Amérique). Autant que faire se peut, cette élection sera transparente, se déroulera uniquement en ligne sans aucune influence politique grâce à l'adresse www.diasporatg.org. C'est « une innovation au Togo. Tous les Togolais éparpillés dans le monde pourront voter. L'objectif à travers ce vote électronique, c'est de s'assurer de la représentativité et la légitimité des Togolais qui seront désignés pour être membres du Haut conseil des Togolais de l'extérieur. Nous voulons de vrais représentants qui soient inclusifs, actifs, fédérateurs et qui puissent

donner assise au conseil. Tout Togolais résidant à l'étranger, âgé de plus de 21 ans et jouissant de ses droits civils et moraux et répondant aux critères indiqués peut postuler » a-t-il expliqué magistralement. Les critères de sélection sont entre autres « l'amour pour son pays natal », « la rigueur dans la suivie du projet », « le sens du dialogue », « le don d'écoute », « le sens managérial et le leadership ». Enfin, l'expert a tenu à « remercier les journalistes sans qui les résultats escomptés (notamment atteindre tous les Togolais résidant au pays ainsi qu'à l'étranger) ne pourraient être atteints ».

Pour boucler la boucle, les différents acteurs ont fait

des suggestions et posé quelques questions. Au rang des questions, il a été demandé de mettre la lumière sur l'identité des jurés (qui présélectionneront les délégués) afin d'avoir la certitude que ceux-ci n'auront pas de penchant politique et par conséquent de parti pris. Le professeur Robert Dussey a confié que « c'est une première depuis 1960 que le gouvernement attribue à un ministère l'appellation de "Togolais à l'extérieur". Cela témoigne de la volonté et la sincérité du chef de l'Etat à prendre sous son aile les citoyens togolais résidant partout dans le monde (...). Nous n'avons aucun intérêt à frauder. Du début jusqu'à la fin, nous serons transparents » a-t-il promis avant de parachever : « Les 77 délégués ne seront pas payés. Il s'agit avant tout de travailler pour sa patrie ». Quant aux suggestions, il a été conseillé de réfléchir sur « la possibilité d'élire des députés représentant la diaspora et siégeant à l'Assemblée nationale comme cela se passe dans certains pays ».

Augustin Akey (Stagiaire)

Commerce extérieur

Suite de la page 5

Les exportations ont apporté 450 947,3 millions CFA au Togo en 2016

...pétroles ou minéraux bitumeux ; préparations à 70% ou plus » (17,9%), les « poissons congelés, à l'exception de ceux du n° 03.04 » (8,8%), les « cigares, cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac » (3,2%), les « savons ; produits organiques tensio-actifs ; papiers imprégnés » (3,0%) et le « coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus d'huiles ou bitumes » (2,1%).

A l'exportation, le Togo exporte principalement et davantage en Afrique (surtout l'Afrique de l'Ouest) car la part des exportations togolaises en Afrique est en constante augmentation ces trois dernières années passant de 63,4% en 2014 à 71,9% en 2016. La seconde région géographique vers laquelle le Togo exporte ses produits est l'Asie mais la part des exportations togolaises vers l'Asie est en recul passant de 22,6% en 2014 à 20,3% en 2015 et à 16,6% en 2016. La

troisième région est l'Europe qui importe également de moins en moins les produits togolais.

La part des exportations intracommunautaires est en progression à partir de 2013 passant de 41,3% à 54,0% en 2016. Cette part a augmenté de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2015. Contrairement aux exportations, la part des importations intracommunautaires du Togo est demeurée faible. Elle est passée à 5,3% en 2016 après avoir stagnée à 4,7% de 2013 à 2015. La part de la valeur agrégée des importations et exportations intracommunautaires se situe dans l'intervalle 16%-20% de 2012 à 2016.

En considérant les exportations intracommunautaires moyennes (2012-2016), les cinq premiers produits exportés dans l'espace Uemoa sont les « ciments hydrauliques (y compris les

ciments non pulvérisés dit 'clinkers'), même coloré » (24,3%), les « articles de transport, d'emballage ; bouchons, autres fermetures en plastiques » (15,0%), les « eaux (minérales et gazéifiées), avec sucre ; boissons sans alcool (N 2009 n.c) » (5,6%), le « lait et crème de lait, concentrés ou additionnés d'édulcorants » (4,9%) et l'« Huile de palme et ses fractions, même raffinées » (4,9%). Les dix premiers produits exportés dans l'espace Uemoa représentent 67,5% des exportations intracommunautaires moyennes.

La Chine, grand partenaire commercial du Togo

Sur la base des importations extracommunautaires moyennes (2012-2016), les principaux produits importés hors de l'espace communautaire sont les « huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumeux ; préparations à 70% ou plus

» (13,1%), les « médicaments (3002,3005, 3006 exclus) pour la vente au détail » (4,7%), les « ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dit 'clinkers'), même colorés » (3,6%), les « polymères de l'éthylène, sous formes primaires » (3,6%) et les « voitures de tourisme, autres véhicules de transport de personnes (8702 n.c) » (2,7%). Les dix premiers produits importés de l'extérieur de l'Union représentent 36,7% des importations extracommunautaires moyennes.

Globalement, la Chine demeure le premier fournisseur du Togo depuis 2009. En se limitant aux importations extracommunautaires, la part des importations des produits chinois est en constante augmentation et a doublé en cinq ans passant de 14,4% en 2012 à 29,1% en 2016 (Tableau 9). Les importations moyennes des produits chinois représentent 20,4% des importations extracommunautaires moyennes sur la période 2012-

2016. La Chine est suivie par la France (9,4%), la Belgique (4,8%), les Pays-Bas (4,6%) et les Etats-Unis (4,2%). Les dix premiers fournisseurs extracommunautaires du Togo représentent 61,7% des importations extracommunautaires moyennes sur les cinq dernières années.

La répartition des échanges commerciaux totaux du Togo, selon les continents, montre que les importations togolaises proviennent davantage de l'Asie (à cause de la Chine) au détriment de l'Europe. En effet, la part des importations des produits européens est passée de 43,9% en 2014 à 35,6% en 2016 tandis que celle des produits asiatiques est passée de 34,0% à 45,8%. Comparativement aux importations d'origines européennes ou Asiatiques, les importations des produits africains sont faibles et se situent dans la fourchette 13% à 18% au cours de la période de 2014 à 2016.

Attipoe Edem Kodjo

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées